



Mécanisme de  
financement mondial  
pour les femmes, les enfants  
et les adolescents

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Mécanisme de financement mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents (GFF) appuie les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure afin d'accélérer les progrès réalisés en matière de santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et en matière de nutrition. Il apporte également son appui afin de renforcer les systèmes sanitaires et financiers pour une couverture de santé universelle (CSU). Le GFF soutient les plateformes multipartites pilotées par les pays afin de développer et de mettre en œuvre un plan national priorisé pour le secteur de la santé (appelé **dossier d'investissement**) et cela, afin de mobiliser un financement durable pour la santé et la nutrition.

Le GFF appuie actuellement 36 pays et vise à s'étendre aux 50 pays aux taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés et cela, d'ici à 2023.

## VISION

SOUTENIR LES PAYS POUR METTRE FIN AUX DÉCÈS ÉVITABLES DE FEMMES, D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS ET PROGRESSER VERS UNE COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE D'ICI À 2030.





## PARTENARIAT

Le **partenariat du GFF** réunit les parties prenantes qui font progresser les résultats de santé et de nutrition et cela, à travers une plateforme nationale pilotée par le gouvernement et, au niveau mondial, à travers le Groupe des Investisseurs du GFF. En s'appuyant sur les mécanismes nationaux et infranationaux déjà en place, chaque **plateforme nationale** est pilotée par les autorités nationales et inclue des représentants d'organisations de la société civile, du secteur privé, d'institutions bilatérales et multilatérales et de fondations. La plateforme nationale développe un dossier d'investissement pour aligner l'action des partenaires et les financements sur les priorités nationales. Un fonds fiduciaire à multiples bailleurs — le Fonds fiduciaire du GFF — hébergé à la Banque mondiale, agit en tant que catalyseur de financement en fournissant aux pays de modestes subventions qu'ils peuvent utiliser pour significativement accroître leurs ressources nationales et cela, parallèlement aux financements concessionnels de la Banque mondiale, aux financements externes alignés et aux ressources du secteur privé. Le Fonds fiduciaire du GFF aide également les pays à renforcer l'accent qu'ils placent sur les données, la qualité, l'équité et l'efficacité, les résultats et les ressources nationales et cela, pour la santé.

## GOUVERNANCE

Le GFF est régi par deux groupes aux fonctions distinctes :

Le **Groupe des Investisseurs** réunit un large éventail de partenaires qui font partie du GFF – notamment les représentants de pays participant au GFF, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, le secteur privé, les organismes des Nations Unies, GAVI et le Fonds mondial. Le groupe se réunit plusieurs fois par an afin d'examiner les progrès réalisés dans le cadre des priorités de santé et de nutrition fixées. Le groupe s'attache également à discuter de la manière dont la collaboration peut être renforcée au sein du partenariat.

Le **Comité du Fonds fiduciaire du GFF** définit l'approche stratégique de financement ainsi que les priorités des financements du Fonds fiduciaire du GFF. Il décide quels pays recevront l'appui du GFF et détermine l'enveloppe financière. Depuis septembre 2019, le Comité se compose du Canada, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation Susan Thompson Buffett et de la Banque mondiale.

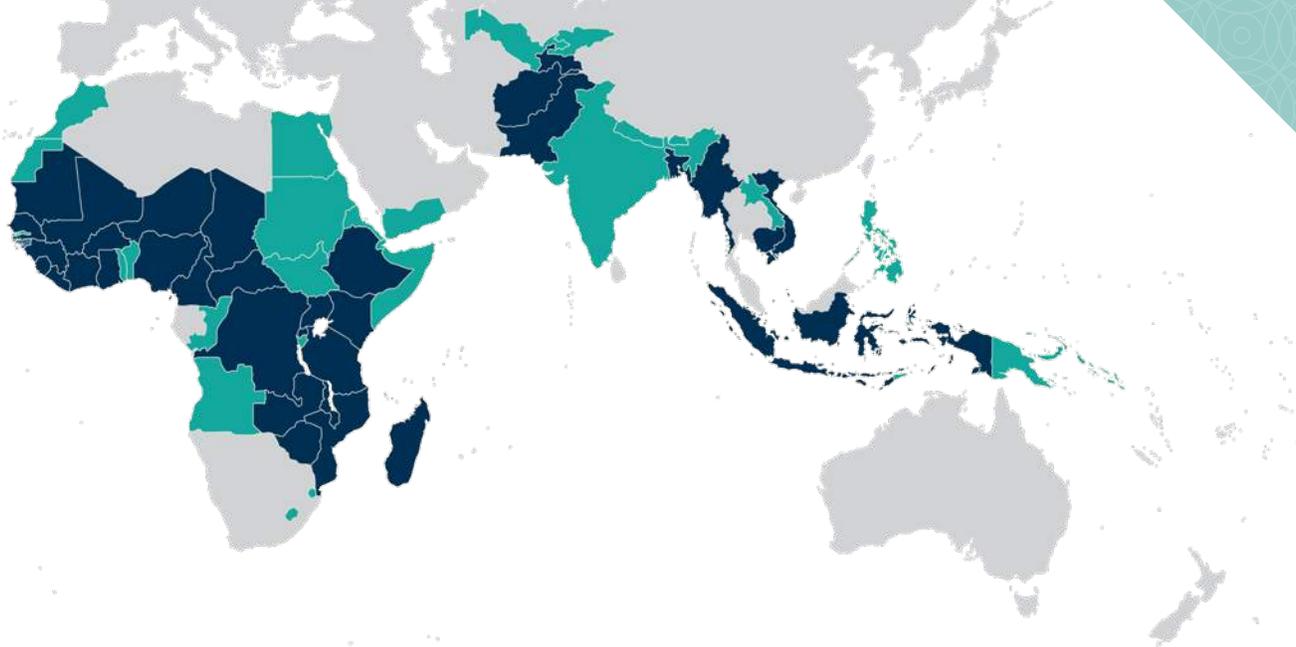
<sup>1</sup> Les financements du Fonds fiduciaire du GFF sont directement associés aux financements concessionnels de la Banque mondiale provenant de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

# OÙ LE GFF INTERVIENT-IL ?



Actuellement, 67 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure aux taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés sont éligibles à un appui du GFF. Les pays sont sélectionnés par le Comité du Fonds fiduciaire pour recevoir un appui du GFF et cela, à travers un processus qui vise à concilier les demandes présentées par les pays et les ressources disponibles. La sélection des pays se fait en fonction des critères suivants :

- ▶ La charge de morbidité
- ▶ Les besoins non satisfaits en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs
- ▶ Le niveau de revenu
- ▶ Le rapport entre les financements et les besoins
- ▶ L'engagement en vue d'accroître le volume des ressources nationales affectées à la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de la nutrition (SRMNEA-N)
- ▶ L'engagement en vue d'utiliser les financements de la Banque mondiale (IDA/BIRD) pour la SRMNEA-N
- ▶ L'engagement en vue de mobiliser de nouveaux financements complémentaires et/ou d'exploiter les mécanismes de financement existants
- ▶ L'engagement en vue de mobiliser des ressources auprès du secteur privé pour améliorer les résultats de SRMNEA-N
- ▶ L'engagement envers la Stratégie mondiale de l'initiative Chaque Femme Chaque Enfant
- ▶ L'existence ou le projet de créer une plateforme nationale efficace et largement représentative
- ▶ L'appartenance aux 30 derniers rangs de l'Indice de capital humain
- ▶ La fragilité : Liste harmonisée des situations fragiles pour l'exercice fiscal 2019



MISE EN ŒUVRE DU GFF
  PAYS ÉLIGIBLE AU SOUTIEN DU GFF



Afghanistan, Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée, Haïti, Indonésie, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mali, Mozambique, Myanmar, Niger, Nigéria, Pakistan, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe.

Depuis sa création en 2015, le GFF a élargi la portée de son soutien pour passer de 4 pays dit « pionniers » à 36 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en Afrique, en Asie et en Amérique latine. A la suite de son processus de réapprovisionnement en novembre 2018, le GFF s'attache à étendre son appui aux 50 pays aux taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés et cela, d'ici 2023.

# UN PROCESSUS PILOTÉ PAR LE PAYS

L'appropriation et le leadership nationaux sont au fondement de l'approche du GFF : les autorités nationales et leurs partenaires priorisent les services et abordent les principaux goulots d'étranglement des systèmes de financement et de santé afin d'obtenir des résultats et progresser vers une couverture de santé universelle. L'approche du GFF est adaptée au contexte de chaque pays et s'appuie sur les mécanismes et plans existants pour éviter la duplication des efforts et renforcer les systèmes nationaux.

Les pays qui participent au processus du GFF investissent dans des domaines à fort impact, mais historiquement sous-financés, comme la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), la survie maternelle et infantile, la santé des adolescents et, une nutrition améliorée — ainsi que dans le renforcement des systèmes de santé et de financement requis pour une prestation à l'échelle et un impact durable.

La plateforme nationale pilotée par le pays a pour fonctions de superviser le développement et la mise en œuvre du plan national priorisé du secteur de la santé (dossier d'investissement), d'aligner les ressources disponibles et de mobiliser des financements additionnels pour les priorités identifiées, de coordonner l'assistance technique et, de superviser le suivi et l'évaluation des résultats. La plateforme nationale est également chargée de suivre les progrès réalisés et de tirer parti des leçons apprises au cours de la mise en œuvre du dossier d'investissement pour prendre des décisions et des mesures correctives.

Le dossier d'investissement est un plan fondé sur des données probantes qui définit l'ensemble de services prioritaires à fort impact requis pour obtenir des résultats de santé et de nutrition pour les femmes, les enfants et les adolescents. Parce que les investissements dans la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des

adolescents figurent parmi les investissements les plus rentables, le dossier d'investissement fournit des arguments convaincants sur la manière dont un nombre limité de priorités peut placer le pays sur la voie d'une couverture de santé universelle. Les dossiers d'investissement identifient non seulement l'ensemble de services prioritaires requis pour obtenir les résultats convenus, mais aussi les principaux goulots d'étranglement des systèmes de financement et de santé qui doivent être abordés pour fournir ces services. Le GFF soutient les démarches et les investissements multisectoriels qui s'avèrent décisifs pour obtenir des résultats dans les domaines de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et de nutrition (SRMNEA-N). Par exemple, le partenariat du GFF appuie le secteur de l'éducation du Bangladesh afin d'améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents. Les subventions du Fonds Fiduciaire du GFF sont utilisées pour assurer une continuité scolaire pour les filles et cela, en leur construisant des toilettes séparées et en intégrant la santé et l'hygiène dans le cursus scolaire. Le Rwanda effectue des transferts monétaires pour inciter les familles à utiliser les services de santé et de nutrition et renforcer leurs compétences parentales et cela, dans le but de réduire les retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans.

## FEUILLE DE ROUTE DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT

PLATEFORME NATIONALE

PRÉPARATION DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT

DÉVELOPPEMENT ET HIÉRARCHISATION DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT



APPROBATION DU  
DOSSIER D'INVESTISSEMENT

MISE EN ŒUVRE ET  
COFINANCEMENT

SUIVI DES RÉSULTATS ET  
MESURES CORRECTIVES

# FINANCEMENT

Le partenariat du GFF vise à obtenir davantage de résultats avec les ressources existantes et à accroître le volume total de ressources disponibles pour la santé et la nutrition et cela, à partir de quatre sources :



## RESSOURCES NATIONALES :

Il est essentiel d'accroître l'efficacité et le volume des ressources publiques pour la santé pour parvenir à des progrès durables en direction de la CSU. Le GFF apporte son appui aux pays pour améliorer l'efficacité, mieux prioriser les financements et associer les financements à des résultats. En outre, le GFF encourage l'alignement des financements extérieurs sur les priorités nationales, apporte son appui aux stratégies nationales de financement de la santé, aux efforts de mobilisation de ressources nationales, aux systèmes de gestion des finances publiques ainsi qu'à la cartographie et au suivi des ressources. La participation des ministères des Finances est particulièrement importante dans ce domaine.



## FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE :

Les subventions du Fonds Fiduciaire du GFF sont directement associées aux financements de l'IDA et de la BIRD de la Banque mondiale, ce qui permet aux ministères de la Santé et des Finances d'accroître les synergies et le niveau des financements investis dans le secteur de la santé. Au 1 septembre 2019, chaque dollar provenant des subventions du Fonds Fiduciaire du GFF est en moyenne associé à 7 dollars de financement de l'IDA/BIRD. L'assistance technique proposée par le partenariat du GFF vient compléter le recours aux financements de l'IDA/BIRD et contribue à augmenter le volume total des financements de l'IDA/BIRD en faveur de la santé et de la nutrition.



## FINANCEMENT EXTERNE ALIGNÉ :

Dans les pays où les financements proviennent de plusieurs bailleurs de fonds, le financement est souvent très fragmenté ce qui entraîne des duplications et d'autres inefficiences, ainsi qu'une insuffisance en matière de ressources pour de nombreuses priorités nationales. Le partenariat aborde ces obstacles dans chaque pays et cela, de manière collective à travers la plateforme nationale pilotée par le pays et le processus du dossier d'investissement spécifique au pays. Un alignement amélioré sur les priorités nationales et une meilleure coordination des financements et de la mise en œuvre permettent d'améliorer l'impact et d'accroître les efficacités.



## RESSOURCES DU SECTEUR PRIVÉ :

Le secteur privé dispose de capacités décisives en matière de prestation de services et de financement à l'échelle. L'approche du GFF vise à tirer parti de ces capacités pour assurer ces services et attirer des financements privés supplémentaires. Dans certains pays, le GFF peut aider à exploiter des approches de financement innovantes susceptibles d'appuyer les priorités de santé et de nutrition.



# RÉSULTATS

Le suivi des résultats est essentiel au succès de la mission du GFF. Il est indispensable d'avoir accès à des données de qualité actualisées afin d'orienter les processus de planification, de coordination et de mise en œuvre, évaluer l'efficacité des programmes et, identifier les domaines qui pourraient être améliorés au cours de la mise en œuvre.

En outre, de solides systèmes d'information de santé et de suivi des ressources sont requis pour aider les pays à suivre les fonds alloués à la santé et à la nutrition ainsi que les résultats de santé et de nutrition obtenus et cela, jusqu'aux formations sanitaires et aux services de premières lignes. Investir dans les systèmes de données et les enquêtes fournit davantage de transparence en ce qui concerne où et avec quelle efficacité les ressources sont allouées et dépensées, renforçant ainsi la redevabilité des gouvernements et des autres partenaires, y compris la société civile.

Le suivi des objectifs fixés par le partenariat du GFF est effectué à travers des indicateurs d'impact de base ainsi qu'à travers des cadres de résultats spécifiques aux pays. Les indicateurs d'impact de base sont recueillis par les pays du GFF, le Secrétariat du GFF et les partenaires en utilisant des enquêtes ainsi que les systèmes de déclaration des données existants aux niveaux national et mondial.

FINANCEMENT DU  
PLAN SANITAIRE  
PRIORISÉ PROVIENT  
DE QUATRE  
SOURCES :

1. GAINS  
D'EFFICIENCE

2. BANQUE  
MONDIALE

3. RESSOURCES  
NATIONALES

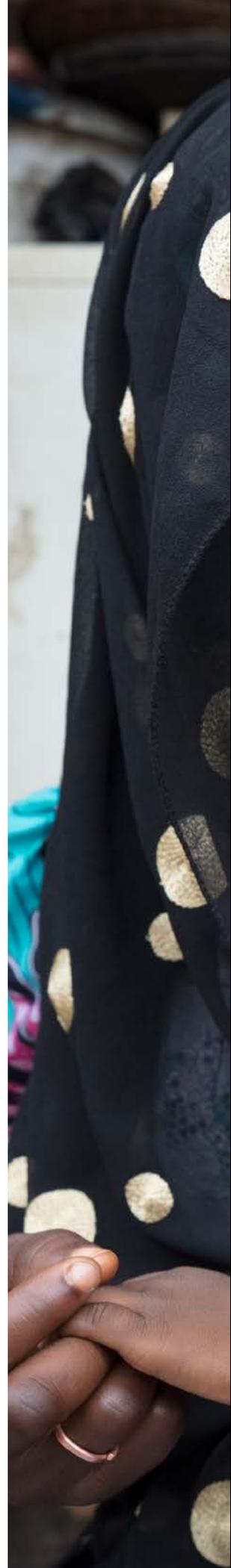
4. FONDS DU  
SECTEUR PRIVÉ

# INDICATEURS D'IMPACT DE BASE DU GFF

- ▶ Taux de mortalité maternelle
- ▶ Taux de mortalité des moins de 5 ans
- ▶ Taux de mortalité néonatale
- ▶ Taux de natalité parmi les adolescentes
- ▶ Espacement des naissances (proportion des derniers nés âgés de 0 à 23 mois nés moins de 24 mois après l'enfant précédent)
- ▶ Prévalence des retards de croissance des enfants de moins de 5 ans
- ▶ Prévalence des cas d'émaciation modérée à sévère chez les enfants de moins de 5 ans
- ▶ Proportion d'enfants dont le développement est en bonne voie (la définition de cet indicateur ne fait pas encore l'objet d'un consensus au niveau mondial)

# INDICATEURS DE BASE DU FINANCEMENT DE LA SANTÉ

- ▶ Dépenses de santé par habitant financées par des sources nationales
- ▶ Ratio des dépenses publiques de santé par rapport aux dépenses publiques totales
- ▶ Part des dépenses de santé actuelles affectée aux soins de santé primaire
- ▶ Incidence des catastrophes financières liées aux paiements directs des ménages





# BAILLEURS DU FONDS FIDUCIAIRE DU GFF

Le Fonds fiduciaire du GFF reçoit des financements du Canada, du Danemark, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ; de la Fondation Bill & Melinda Gates ; de la Fondation Susan T. Buffett ; de Laerdal Global Health ; et de MSD for Mothers.

# Catalyseur de financements pour la santé et la nutrition piloté par les pays



SOUTENU PAR LE  
**GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE**

 [www.globalfinancingfacility.org/fr](http://www.globalfinancingfacility.org/fr)

 [gffsecretariat@worldbank.org](mailto:gffsecretariat@worldbank.org)

 [@theGFF](https://twitter.com/theGFF)